

Appel en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire

Les perspectives ouvertes par le changement de majorité et de gouvernement nous conduisent à prendre appui sur la " rénovation de la vie publique " annoncée par Lionel Jospin pour engager des relations d'une autre nature. Composantes actives de la société civile, nous souhaitons être des interlocuteurs constructifs et vigilants contribuant aux changements en profondeur indispensables pour enrayer l'exclusion.

Les réseaux signataires du présent appel concourent à la création et le fonctionnement de collectifs enfants-parents-professionnels pour l'accueil des jeunes enfants, de lieux d'expression et d'activités artistiques, de restaurants multiculturels de quartiers, de régies de quartier et de multiples autres entreprises et services solidaires dans divers domaines d'activités. Ce mouvement qui se reconnaît en France autour de l'économie solidaire trouve aussi des développements en Europe sur des champs d'activités que la Communauté européenne a tenté de mettre en évidence : services de la vie quotidienne, d'amélioration du cadre de vie, de la culture et des loisirs, d'environnement. De ce point de vue, l'économie solidaire peut désigner nationalement le mouvement européen des entreprises sociales aux appellations très variées selon les pays (coopératives sociales, groupes d'auto-assistance, entreprises communautaires, entreprises solidaires) et qui est incontestablement une des composantes de l'Europe sociale à construire.

Les pratiques soutenues ou représentées par nos réseaux, malgré l'absence de reconnaissance budgétaire spécifique, ont émergé dans les vingt dernières années et représentent aujourd'hui des dizaines de milliers de salariés et de bénévoles. Nous nous étions déjà retrouvés, en 1995, autour d'un appel pour l'économie solidaire qui a rencontré un certain écho tant chez les acteurs de la société civile que chez des élus politiques d'horizons variés. Il s'agissait notamment de préciser ce qu'est l'économie solidaire à un moment où ce terme commençait à être galvaudé. En effet, l'économie solidaire refuse de considérer que la seule solution consisterait à laisser s'épanouir une économie de marché libérée d'un maximum de contraintes, tout en élargissant, pour panser les plaies, le champ des actions sociales correctives.

A leur échelle, les initiatives de l'économie solidaire tentent de répondre aux défis qui se posent à notre société aujourd'hui. Ces expériences suggèrent une approche plurielle de l'économie, le marché n'étant pas la seule source de production de richesses, et favorisent les hybridations entre ressources marchandes, non marchandes et non monétaires. Au niveau social, elles permettent la production de solidarités de proximité, volontaires et choisies. Et au plan politique, elles concourent à rendre la démocratie plus vivante et interactive en recherchant l'expression et la participation de chacun quel que soit son statut (salarié, bénévole, usager, etc.).

En somme l'économie solidaire ne saurait se confondre avec d'autres formes d'économie dans une espèce de secteur fourre-tout qui légitimerait l'éclatement de la condition salariale. Elle ne saurait en aucun cas constituer une "économie-balai" qui ramasserait les laissés-pour-compte de la compétitivité. Au contraire, les expériences qui se situent dans la perspective d'économie solidaire prouvent tous les jours qu'il est possible de fonder l'initiative sur des actions de solidarité. A cet égard, la société est en avance sur les représentations de bien des technocrates puisqu'elle a réussi à engendrer des initiatives qui contribuent à la fois au renforcement de réseaux sociaux d'échanges et d'actions en commun, et à la création d'emplois.

Pour cette raison, les initiatives ne peuvent plus être considérées comme de simples instruments des politiques publiques et le débat fondamental sur les conditions institutionnelles de développement

de l'économie solidaire, doit enfin être abordé avec la préparation qu'il requiert.

En se basant sur les expériences acquises et les obstacles rencontrés, différentes propositions ont été élaborées par nos différents réseaux et demandent à être enfin discutées. De manière transversale, plusieurs axes d'action peuvent faciliter une mise en oeuvre à grande échelle.

- Il s'agit de créer un véritable droit à l'initiative en favorisant l'accès à l'espace, en finançant l'investissement immatériel, la formation des porteurs de projet et l'ingénierie de démarrage. Dans les services de proximité, on n'a pas besoin d'acheter des machines mais on a besoin de concevoir les projets avec les usagers concernés et dans le cadre d'un partenariat tenant compte des singularités locales ce qui exige du temps. Pourquoi la collectivité ne peut-elle pas consentir pour l'innovation socio-économique ce qu'elle accorde pour l'innovation technologique ?
- Il s'agit aussi de garantir l'accès de tous aux services, de soutenir la professionnalisation des emplois et d'appuyer les regroupements d'initiatives afin de consolider les démarches de terrain au lieu de les enfermer dans les petits boulots et le traitement social du chômage. Pour créer de véritables emplois durables, par exemple pour les jeunes, il est indispensable de les ancrer dans une organisation collective appropriée tant pour les salariés que pour les usagers, ce qui soulève en l'occurrence la question du statut adapté
- Il s'agit enfin, pour dépasser la dispersion des politiques publiques et le cloisonnement, d'envisager la constitution de fonds territorialisés de développement des initiatives locales. Avec les partenaires sociaux, élus et représentants associatifs, il s'agit d'ouvrir un dialogue social local sur les problèmes de la cohésion sociale et de l'emploi, susceptibles de susciter une véritable mobilisation ; ceci suppose de pouvoir redéployer certains financements existants dans l'aide sociale, l'aide aux entreprises, la création d'emplois pour tenir compte de l'utilité sociale de certaines activités sans pour autant définir celle-ci par décret.

Ces options ne sont pas utopiques, elles ont par exemple commencé à être mises en pratique à l'échelle d'une région par le Conseil régional du Nord-Pas de Calais à travers les assises pour l'emploi, sa politique en faveur des services de proximité et son appui à la caisse régionale d'économie solidaire. C'est à partir de telles avancées concrètes qu'il est possible de définir les composantes d'une nouvelle politique nationale.

Pour aller dans ce sens, cet appel manifeste la volonté des réseaux de la société civile que nous sommes de promouvoir un débat ouvert et de s'adresser ensemble aux pouvoirs publics pour l'ouverture d'un espace propre à l'économie solidaire.

ADEL (Agence pour le Développement de l'Économie Locale), ADSP (Agence pour le Développement des Services de Proximité), Association Nationale Culture et Liberté, Association PROGRES (Programme de Réhabilitation Économique et social), Civilités, CNLRQ (Comité National de Liaison des Régies de Quartier), Biocoop, Culture & Proximité - OPALE, Fédération Relais, Fonda Rhône Alpes, GIEPP (Groupement pour l'Initiative et l'Elaboration de Projets Professionnels), MRERS (Mouvement des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoir), MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne), Peuples Solidaires, REAS (Réseau d'Economie Alternative et Solidaire), RCS, La presqu'île, STAJ (Service Technique Animation Jeunesse), Terre des Hommes France.

Appel paru dans le journal *Le Monde* daté du 18 juin 1997